



Mariez-vous

On a toutes rêvées qu'un jour ou l'autre notre beau prince charmant sur son cheval blanc nous demande de l'épouser et que ce jour béni serait le plus beau de notre vie!

Pour le prince charmant et le cheval blanc, on a plus ou moins réussi mais bon on les aime comme ils sont tous les deux... Maintenant qu'il vous a demandé votre main, c'est parti pour les préparatifs, et là pas question que ce ne soit pas le plus beau jour de votre vie!

Avant d'aller plus loin, rappelons un peu la définition même du mariage :

*«Le mariage est un acte public, juridique et solennel par lequel un homme et une femme s'engagent l'un envers l'autre dans la durée, devant et envers la société, pour fonder ensemble un foyer.
En se mariant, les époux font ensemble une double démarche.»*

Le mariage du point de vue juridique

Cette définition donnée, voyons ce que vous devez faire du point de vue juridique. En effet, vous devez constituer un dossier de mariage, les pièces à fournir sont les suivantes : (texte tiré de <http://www.mariage.gouv.fr>)

1 / Pour la publication des bans

Publication qui consiste à assurer la publicité du projet de mariage par affichage aux portes de la mairie, la loi exige la réalisation d'une formalité :

l'audition préalable, commune ou s'il l'estime opportun séparée, des futurs époux par l'officier de l'état civil. Cette audition est obligatoire. Elle peut à titre dérogatoire ne pas avoir lieu, quand il y a impossibilité de la réaliser ou lorsqu'à la lecture des pièces du dossier, elle ne lui apparaît pas nécessaire. La publication des bans incombe au maire.

Elle énonce pour chacun des futurs conjoints :

- Le nom
- Les prénoms
- La profession
- Le domicile ou résidence
- Le lieu où le mariage sera célébré

Cet affichage a essentiellement pour but de permettre à ceux qui connaissent un cas d'empêchements au mariage, d'y faire opposition. Le mariage ne peut être célébré avant le dixième jour suivant celui de l'affichage

2 / Pour la constitution du dossier

Outre le certificat de publication des bans et de non-opposition (ou de dispense du procureur de la République), le dossier contient un certain nombre de documents indispensables à l'officier de l'état civil pour qu'il puisse

s'assurer que chacun des futurs époux remplit les conditions légales pour se marier.

Chacun des époux doit fournir dans tous les cas :

- un extrait d'acte de naissance, délivré par la mairie du lieu de naissance depuis moins de 3 mois avant la date du mariage et depuis moins de 6 mois pour les français nés à l'étranger ;
- une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) ;
- des justificatifs de domicile ou de la résidence de chacun des futurs époux ;
- la liste des témoins et leurs coordonnées (4 au plus, âgés de 18 ans au moins)

Le cas échéant :

- la copie intégrale des actes de naissance des enfants à légitimer
- un certificat de notaire si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage ;
- l'acte notarié de désignation de la loi applicable au régime matrimonial conformément à la Convention de la Haye du 14 mars 1978 relative aux régimes matrimoniaux ou le certificat de la personne compétente pour établir cet acte ;
- les documents justifiant d'une dispense accordée par le chef de l'Etat pour les mariages entre parents et alliés ;
- certaines pièces contenant le consentement des personnes devant autoriser le mariage d'un mineur ou d'un majeur en tutelle ou curatelle ;
- en cas de remariage d'un des conjoints : soit l'acte de décès du précédent conjoint soit les pièces établissant le caractère définitif d'un divorce ou d'annulation d'un précédent mariage.

Le choix des témoins

Depuis 1792, la loi exige la présence d'au moins un témoin majeur pour chaque époux, (deux à quatre témoins au plus). Lors de la cérémonie du mariage, ils signent le registre d'état civil.

Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus (art. 37 C.civ). Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble. Le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Les futurs époux doivent indiquer les nom, prénoms, profession et domicile des témoins.

En cas d'absence des témoins relevant du choix des futurs époux, le personnel de la mairie peut faire office de témoins. Les témoins peuvent être différents pour la cérémonie civile et la cérémonie religieuse.

Dans les cas exceptionnels où elle est requise :

- La justification de l'autorisation pour le mariage des militaires.

- La vérification de l'identité des futurs conjoints est faite par tous les moyens.

Attention : Selon la situation de famille des futurs époux ou de l'un d'eux, certains documents peuvent être demandés (divorce, veuvage, étrangers, enfants nés avant le mariage). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la mairie.

Pour toute information, adressez-vous :

- à un notaire, un avocat
- au service d'accueil et de renseignement du tribunal de grande instance.

♥ Premiers choix

Une fois que votre homme vous a fait sa demande, que vous avez accepté et que vous vous attaquez aux préparatifs, la première question ou plutôt les premières questions sont: **QUAND, QUI, OÙ et COMBIEN ?**

Pour la date du mariage sachez que de façon purement financière, il est plus avantageux de vous marier en milieu d'année car vous ferez 3 déclarations d'impôts : tout d'abord les 2 habituelles en tant que célibataires au 1er janvier de l'année et ce jusqu'à la date de votre mariage (disons mai) puis une troisième pour la deuxième partie de l'année mais cette fois en tant que couple marié (de juin à décembre). Ainsi, du fait de l'étalement des revenus ceci peut vous permettre un gain allégeant pas mal le budget du mariage.

Après vient la question des invités et des témoins. Pour le choix des témoins, seul votre coeur pourra vous conseiller. Pour les invités, établissez tranquillement deux listes: celle vin d'honneur et celle de ceux que vous souhaitez voir dîner avec vous le soir.

L'endroit : Coup de coeur, lieu historique de votre rencontre... à vous de voir ce que vous désirez pour recevoir vos invités. Ce lieu doit être facile d'accès et avec de la place pour garer les voitures! Petit conseil, essayez de rassembler les lieux: mairie, église (si mariage religieux), vin d'honneur, dîner et pourquoi pas chambres pour la nuit... le temps qui en sera pas passé sur la route sera autant de temps de gagné

en rires avec vos convives!

Et enfin, LA question: combien? Sachez qu'en moyenne en France un mariage coûte 7 000€.

Sachez également que les mariages d'hiver coûtent souvent beaucoup moins chers, d'une part parce que le prix des salles de réception chute souvent de 20 à 40 % entre novembre et mars, et surtout que la demande est beaucoup moins forte à ces périodes!

♥ Le thème de votre mariage

Même si il n'est pas obligatoire le choix d'un thème pourra vous guider dans vos choix tout au long de vos préparatifs: robe, couleurs, lieux de réception...

Pour vous aider vous bien sûr faire appel à l'imagination de votre entourage ou carrément à des «wedding planner», traduisez des «organiseurs de mariage» qui s'occupent de tout de A à Z.



Voici une petite sélection de thème:

- Classique
- Exotique
- Historique
- Rétro
- Plume
- Couleur (vous choisissez 1 ou 2 couleurs)
- Folklorique
- Voyage
- Papillons
- Rêverie
- Nature...etc



Equi & Love

Ensemble pour la même passion !

equiandlove.com

LE PREMIER SITE DE RENCONTRES AMOUREUSES DU MONDE DU CHEVAL

<http://equiandlove.com>

ABONNEMENT GRATUIT POUR LES 1er INSCRITS!

Célibataire et cavalière?

Equiandlove est un site de rencontres convivial

au concept unique,

il est FAIT POUR NOUS CAVALIERES & CAVALIERS.

♥ *Faire-part, tables, dragées, décoration...*

Une fois votre thème choisi, vous pouvez (et il est même conseillé) de décliner celui-ci sur tout ce qui concerne votre mariage.

Dans le cas où vous avez choisi un mariage «Rétro», essayer de choisir un orchestre de ce style pour votre soirée et déplacez-vous grâce à une vieille voiture Traction.

Pour un mariage «Historique», choisissez un lieu chargé d'histoire et de patrimoine et faites jouer vos invités sur ce thème lors de la soirée avec quelques quizz...



Mariage «Nature et Ecologie»

♥ *Lieu de réception*

Pour le choix du lieu, là encore il dépend de votre thème mais aussi et surtout du nombre d'invités et de votre budget! Ensuite à vous de choisir, si vous souhaitez un traiteur compris dans le prix ou si vous souhaitez le choisir vous même.

Ensuite, une fois ces paramètres définis, à vous de voir si vous préférez: un hôtel-restaurant, une salle des fêtes, un château, une salle de réception privé, une tente-chapiteau sur votre terrain, une péniche, un bateau...

Voici 4 sites pour vous aider dans votre choix :

www.abcsalles.com
www.1001salles.com
www.sallesmariage.com
www.allosalle.com

♥ *Voyage de Noce*

Là encore votre choix sera en partie dicté par votre budget. Soit vous décidez et payez au préalable votre voyage de noce, en fonction de vos moyens et envies, soit plutôt que de déposer une liste de mariage dans un magasin, vous décidez de faire «une tirelire du bonheur» pour vous payer votre voyage grâce à vos convives et à leurs dons.

Ainsi, vous pourrez même présenter les choses sous forme de coupons placés à côté de la fameuse tirelire, et où les gens pourront lire:

« 50€ : Bon pour un massage sur la plage»

« 100€ : Bon pour un baptême d'avion au-dessus de la plage»
etc...

Non-seulement ceci amusera beaucoup vos convives, mais aussi ces derniers auront moins l'impression de donner pour quelque chose de parfaitement abstrait!

Pendant votre voyage, n'oubliez pas de leur envoyer cartes postales et photos personnalisées en fonction du coupon qu'ils auront choisi!

Maintenant, voici quelques sites pour rêver sur votre future destination:

www.unmondeadeux.com
www.noces-voyages.com
www.tropicalement-votre.com
www.vdm.com
www.croisierenet.com



Copyright: www.unmondeadeux.com

♥ *Alliances*

En général, les fiancés font ensemble le tour des boutiques et choisissent leurs futures alliances quelques mois avant le mariage.

Vous pouvez décider d'avoir le même modèle avec la déclinaison homme et femme, ou bien choisir des modèles différents.

Dans tous les cas, vous devrez ensuite décider si vous les faites graver à l'intérieur, et si oui quel message:

- vos prénoms avec la date du jour J
- une phrase personnelle
- une phrase plus classique, par exemple «Pour toujours», «Pour la vie», «A toi mon amour»...

Pour payer la facture, ceci est laissé à Monsieur, qui doit également se charger de conserver les alliances jusqu'au moment fatidique... ou alors il peut les confier à son témoin.

♥ *Tenues des mariés*

1 / Le marié

Tout d'abord commençons par Monsieur. Il est bien sûr de tradition que celui-ci ne doit pas voir la robe de la mariée avant la cérémonie, malgré tout celui-ci devra prendre une tenue en adéquation (couleurs) avec la robe de sa dulcinée et le thème choisi.

Ainsi, il aura le choix entre costume, redingote, jacquette... mais aussi chapeau haut de forme, gilet, ... comptez entre 400 à 700€ et voire plus pour du sur-mesure

A vous de le tenir suffisamment informé sur votre tenue pour une parfaite harmonie.

2 / La mariée

La mariée, celle sur qui tous les regards vont se poser tout au long de la journée et de la soirée.

Nous voulons toutes que notre homme nous attendant au bout de l'allée, ouvre la grand bouche et tire la langue, tel el loup de Tex Avery lorsque nous arriverons à ce moment de notre vie. Prenez donc votre meilleure amie, témoin, soeur, cousine...pour faire les boutiques et trouver LA ROBE, THE DRESS!!! Celle dans laquelle non seulement vous serez la plus belle mais aussi dans laquelle vous serez bien pour passer toute cette journée marathon!

Equi'LADIES a fait pour vous une petite sélection sur la page ci-contre. Comptez entre 100 et 1500€ avec une moyenne de 400€. Nous vous recommandons vivement d'aller vous promener sur les sites ci-contre:



Maintenant que vous savez tout (ou presque) lancez-vous dans les préparatifs, car vous l'aurez compris il faut bien une bonne année pour mettre tout cela sur pied et surtout pour que tout cela soit réellement le plus beau jour de votre vie!

Pour les questions qu'il vous reste n'hésitez pas à vous connecter à:

<http://www.mariage.gouv.fr>

<http://www.guide-du-mariage.com>

<http://www.mariance.com/>

<http://www.i-mariage.com/>

<http://www.mariage.fr>



Modèle Ell71 - 199€
www.mariee-discount.com



Modèle Palmadora - 299€
www.tati.fr



Modèle Zaria - 515€
www.complicite.com



Modèle Portia - 725€
www.complicite.com



Modèle Emily Aurye - 912€
www.robres-mariees.com



Modèle Hilange - 1289€
www.couturenuptiale.com